

Questions orales

C'est précisément parce que nous voulions exercer notre souveraineté sur la gestion de nos ressources forestières que nous avons décidé de résilier le protocole d'entente et, je le précise, strictement de la façon prévue.

Nous partageons entièrement les sentiments qu'elle exprime. Nous travaillons en étroite collaboration avec les provinces et l'industrie pour faire valoir notre position aussi vigoureusement que possible. J'invite encore une fois ma collègue à nous faire part de toute idée qu'elle aurait à nous proposer pour renforcer notre position.

* * *

LES PÊCHES

L'hon. William Rompkey (Labrador): Madame la Présidente, ma question s'adresse au ministre des Pêches.

Après que la Communauté européenne eut déclaré que les quotas de pêche à la morue devraient être réduits pour poser un geste politique, le ministre a réagi en utilisant les mots «insulte, provocation et subterfuge». Ce sont là des mots durs. Pourquoi le ministre ne prend-il pas des mesures aussi dures que ses mots?

S'il pense que nous devons être de bons petits Canadiens civilisés qui négocient pendant des années, je lui rappelle que l'Islande, qui est l'une des plus vieilles démocraties du monde et que l'on pourrait difficilement qualifier de pays belliciste, a affirmé énergiquement ses droits lorsque la diplomatie n'a plus suffi.

Pourquoi le ministre n'est-il pas prêt, au nom du gouvernement du Canada, à affirmer énergiquement les mêmes droits que l'Islande au nom des pêcheurs canadiens?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Décidément, madame la Présidente, les grands discours ne manquent pas aujourd'hui.

Ma méthode, puisque c'est de cela qu'il est question, c'est celle de la main de fer dans le gant de velours.

Mme Clancy: De fer, dites-vous?

M. Crosbie: Vous verrez le fer lorsque le velours sera usé.

Une voix: Ça ne prend pas, John.

M. Crosbie: Mais pour revenir à la question du député, que propose-t-il que nous n'ayons pas déjà fait?

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement est saisie d'une résolution qui, soit

dit en passant, a été présentée lors de la réunion convoquée à St. John's, Terre-Neuve, il y a deux ans pour faire démarrer le processus. Nous avons convaincu 40 autres pays de s'associer à cette résolution qui permettrait de régler le problème.

Depuis plusieurs années, nous échangeons avec la Communauté européenne au niveau diplomatique. Le premier ministre aura des discussions intensives sur la question avec les dirigeants des différents pays de la Communauté européenne. Nous avons invité les médias étrangers à venir à Terre-Neuve se rendre compte par eux-mêmes de la situation pour qu'ils puissent en faire état dans leur pays.

C'est là la teneur des mesures que nous avons prises. Qu'y a-t-il de mal avec la voie que nous avons choisie? Que pourrions-nous faire de plus pour l'instant? Je le demande au député.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Madame la Présidente, il est évident que cette démarche n'a pas produit les résultats escomptés. C'est un échec et, de toute évidence, il n'y a plus rien à en attendre.

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi le ministre dit ces choses, ce n'est pas dans sa nature. Ce n'est pas son genre. Pourquoi n'admet-il pas maintenant, tout comme l'a fait l'Islande, que la diplomatie est un échec, qu'il n'y a plus rien à en attendre et que nous devons prendre tout de suite des mesures unilatérales pour protéger les droits de nos citoyens.

La différence entre lui et nous n'est qu'une question de temps. Il préfère attendre, nous voulons agir immédiatement.

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Madame la Présidente, si nous en référons au passé, au moins que ce soit exact.

La dernière fois que nous nous sommes trouvés dans cette situation et que les stocks de poisson de l'Atlantique Nord ont fait l'objet d'une exploitation intense, dans les années 60 et 70, alors que le parti de l'honorable député était au pouvoir, on y a pris plus de 1 800 000 tonnes de morues.

Les négociations qui ont eu lieu à cette époque et qui ont duré 10, 12 ou 14 ans, ont abouti à la Convention sur le droit de la mer. Le gouvernement du député a alors signé un accord, en 1977, avec la Communauté européenne lui donnant le droit de pêcher à l'intérieur de notre zone de 200 milles. Cet accord a duré jusqu'en 1986.